

NON à une inclusion au rabais pour les élèves handicapés

L'Unapei demande au gouvernement une transition concertée vers une école véritablement inclusive pour tous les élèves handicapés

Vendredi 14 juin, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées se rendra dans deux unités d'enseignement élémentaire pour élèves autistes (UEEA) gérées par des associations du réseau Unapei, à Balma et à Albi. L'occasion pour l'Unapei de souligner le manque d'investissement du gouvernement en faveur d'une école véritablement inclusive.

L'Unapei appelle le gouvernement à investir dans une transition vers une école véritablement inclusive y compris pour les élèves avec des déficiences intellectuelles et cognitives.

En dépit de l'augmentation du nombre d'élèves handicapés à l'école, celle-ci peine à répondre aux besoins éducatifs de nombre d'entre eux. Pour l'Unapei, l'éducation inclusive passe par l'école inclusive, c'est-à-dire une école qui assure une offre éducative sans discrimination, dans un même lieu, adaptée à leurs potentialités, quel que soit le handicap de l'enfant. L'école actuelle n'est pas prête pour accueillir les élèves handicapés intellectuels et cognitifs.

Pour garantir un accompagnement de qualité tout au long de leur parcours éducatif et pédagogique, les élèves handicapés ont besoin :

- **D'une continuité éducative et pédagogique tout au long de leur parcours scolaire**

Le gouvernement avait annoncé l'ouverture d'ici à septembre 2019 de 40 UEEA sur l'ensemble du territoire. A ce jour, aucune information n'a encore été communiquée. Le manque de places constant marginalise les enfants les plus lourdement handicapés qui se retrouvent ainsi en dehors de toute scolarisation, qu'elle soit à l'école de quartier ou en école spécialisée. Pour preuve, aujourd'hui encore, plus de 12 000 enfants¹ en situation de handicap intellectuel et cognitif sont sans solution éducative.

- **De davantage d'investissement dans les UEEA tout au long du parcours élémentaire**

Aujourd'hui, le financement prévu par la stratégie autisme est sous doté : 100 000 euros pour une UEEA de 10 enfants ce qui représente 10 000 euros/an/enfant.

A titre de comparaison, une dotation de 270 000 euros est versée pour les UEMA (Unité d'enseignement en maternelle autisme) de 7 enfants soit près de 40 000 €/an/enfant.

Si l'Unapei salue les annonces du gouvernement de cette semaine, l'association restera vigilante quant à leur mise en œuvre pour assurer une scolarisation de qualité de tous les enfants.

Les associations à but non lucratif affiliées à l'Unapei présentes sur tout le territoire national, métropole et Outre-mer, **sont et resteront de véritables moteurs** pour entreprendre, pour accompagner, pour développer de nouvelles solutions, en adéquation avec les besoins et les attentes des élèves handicapés et de leurs familles.

¹ Chiffre du rapport de la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des personnes handicapées en France

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapées, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Ils sont atteints de trisomie 21, polyhandicapés, autistes ou porteurs de syndromes rares (X fragile, Prader Willy, Engelman, Williams, Rett,..). Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. L'Unapei rassemble 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles et est la principale union d'associations pilotant des services et établissements dans le secteur du handicap en France : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles.

<http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07